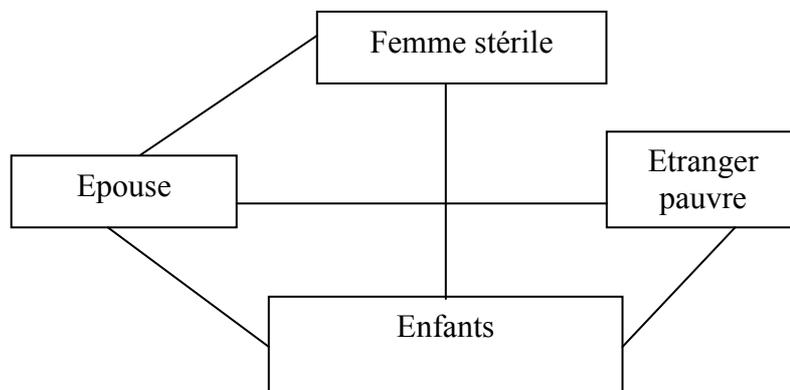


SEQUENCE : LA DIVERSITE DES FORMES FAMILIALES

- 1) Quelle est l'information principale apportée par le document 1 ?
- 2) Représentez la forme de mariage chez les Nuer en associant à chaque flèche du schéma une lettre correspondant aux relations suivantes existantes entre les individus :
 - a- relation conjugale légale
 - b- relations sexuelles
 - c- lien légal de filiation
 - d- liens biologiques de filiation
 - e- lien biologique et légal de filiation



- 3) En France, est-il possible que le lien légal de filiation ne soit pas le lien biologique ?
- 4) Quels sont les points communs et les différences entre les relations matrimoniales chez les Tibétains et les Senufo ?
- 5) Sur quels aspects les formes d'union présentées dans le document 2 varient par rapport aux formes familiales admises en France ?
- 6) **Travail à faire à la maison :**
 - A partir des documents présentés, montrez en une vingtaine de lignes que la famille peut prendre des formes différentes
 - La famille est-elle un phénomène biologique ou social ? Pourquoi ?

DOCUMENT 1

La relation d'alliance unit au moins deux conjoints et, par extension, leurs familles respectives. Dans les sociétés occidentales développées, les partenaires de l'union sont traditionnellement de sexe différent, l'union ne se noue qu'entre des êtres vivants, le géniteur des enfants est normalement leur père. La règle d'alliance autorisée est celle de la monogamie, c'est-à-dire qu'un homme n'a le droit d'épouser qu'une seule femme et qu'une femme n'a le droit d'épouser qu'un seul homme. Le mariage est l'union légale entre les conjoints. Or, l'anthropologie montre que le modèle occidental n'est pas universel et que d'autres règles d'alliance existent dans d'autres sociétés. Le modèle occidental d'alliance a également évolué avec l'apparition du Pacs (pacte civil de solidarité) et la montée de l'union libre.
Aurélie Talon-Hallard, Nathan, 2006.

DOCUMENT 2

• Chez les Yoruba du Nigeria, une femme de haut rang épouse en la dotant une autre femme, à laquelle un homme étranger fera des enfants la femme noble deviendra alors le « père » des enfants. Chez les Nuer du Soudan, une femme stérile, est considérée comme un homme et est traitée comme « oncle paternel ». Elle va recevoir à ce titre une part des dots versées pour ses nièces, les filles de ses frères. Elle dispose alors d'un capital pour payer une dot pour une jeune fille qu'elle épouse légalement. Elle choisit ensuite un homme, un étranger pauvre, pour cohabiter avec son épouse et engendrer des enfants. Mais les enfants seront ceux de la femme stérile puisque c'est elle qui a payé la dot. Son épouse l'appelle « mon mari », lui doit obéissance et respect, et la sert comme elle servirait son véritable mari. Il est exclu de voir dans ces unions une forme particulière d'homosexualité féminine.
D'après C. Rivière, Introduction à l'anthropologie, Les fondamentaux, 1999.

• Chez les Tibétains, lorsque l'aîné de plusieurs frères a pris légalement une femme, celle-ci épouse successivement chacun des frères de son mari à intervalles réguliers d'une année. Les enfants sont attribués à l'aîné ils l'appellent « père » et appellent « oncle » les autres maris de la mère. On parlera de polyandrie pour qualifier l'union d'une femme avec plusieurs hommes. Chez les Senufo de Côte d'Ivoire, chacun des conjoints reste dans sa famille d'origine. Le soir venu, les maris partent rejoindre à tour de rôle leurs différentes épouses, mais ils ne résident jamais avec elles et les enfants qu'ils en ont eus. Cette forme d'alliance, d'un homme avec plusieurs femmes, s'appelle la polygynie. Ces deux exemples illustrent la polygamie, c'est-à-dire l'union d'une personne avec plusieurs conjoints.
D'après E Héritier, « Les mille et une formes de la famille », Le Monde, 24 décembre 1975.

Exercice 1

Déterminez à quel type de famille se rapporte chacun des cas suivants. Attention : il se peut que certains cas ne correspondent à aucun des types de familles, et que parfois un même cas puisse correspondre à plusieurs types de familles.

- Les types de familles : famille élargie, famille au sens étroit, famille monoparentale, famille recomposée, famille nucléaire, famille polyandrique, famille polygénique.
- Les différents cas
 - a- un couple marié vivant avec ses enfants
 - b- un homme ayant épousé plusieurs femmes et vivant avec ses enfants et ses différentes femmes
 - c- un homme vivant avec une femme déjà mère d'un enfant provenant d'un précédent mariage
 - d- un homme vivant avec une femme avec qui il a eu un enfant sans être marié, alors même que l'homme et la femme avait chacun de leur côté déjà un enfant d'une précédente union
 - e- un enfant et ses cousins
 - f- une femme élevant seuls ses deux enfants
 - g- un couple homosexuel résidant ensemble
 - h- un couple sans enfant ne résidant pas sous le même toit
 - i- un couple marié vivant ensemble et leurs parents respectifs ne résidant pas sous le même toit
 - j- un couple non marié résidant ensemble mais n'ayant pas d'enfant

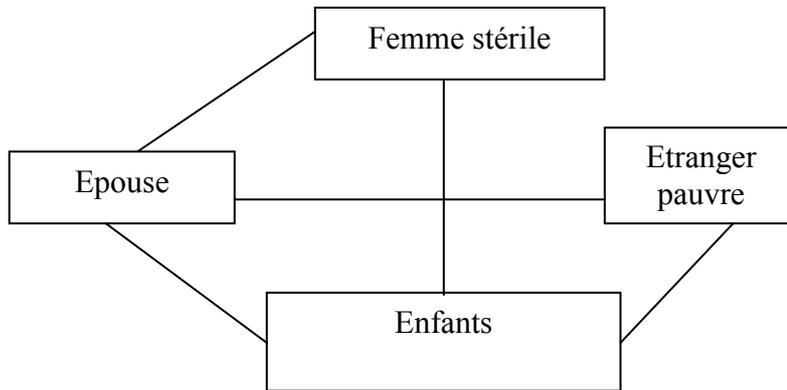
Exercice 2

Complétez les phrases suivantes ou déterminez si elles sont vraies ou fausses :

- a- aujourd'hui en France, les hommes se marient en moyenne pour la première fois vers ans.
- b- aujourd'hui en France, les femmes ont en moyenne enfants au cours de leur vie.
- c- on se marie aujourd'hui globalement moins qu'en 1970 : vrai ou faux ?
- d- on divorce aujourd'hui globalement plus qu'en 1970 : vrai ou faux ?
- e- il y a actuellement, chaque année en France, environ un divorce pour quatre mariages : vrai ou faux ?
- f- le mariage reste la norme de la vie en couple : vrai ou faux ?

SEQUENCE : LA DIVERSITE DES FORMES FAMILIALES

- 1) Quelle est l'information principale apportée par le document 1 ?
- 2) Représentez la forme de mariage chez les Nuer en associant à chaque flèche du schéma une lettre correspondant aux relations suivantes existantes entre les individus :
 - a- relation conjugale légale
 - b- relations sexuelles
 - c- lien légal de filiation
 - d- liens biologiques de filiation
 - e- lien biologique et légal de filiation



- 3) En France, est-il possible que le lien légal de filiation ne soit pas le lien biologique ?
- 4) Quels sont les points communs et les différences entre les relations matrimoniales chez les Tibétains et les Senufo ?
- 5) Sur quels aspects les formes d'union présentées dans le document 2 varient par rapport aux formes familiales admises en France ?
- 6) **Travail à faire à la maison :**
 - A partir des documents présentés, montrez en une vingtaine de lignes que la famille peut prendre des formes différentes
 - La famille est-elle un phénomène biologique ou social ? Pourquoi ?

DOCUMENT 1

La relation d'alliance unit au moins deux conjoints et, par extension, leurs familles respectives. Dans les sociétés occidentales développées, les partenaires de l'union sont traditionnellement de sexe différent, l'union ne se noue qu'entre des êtres vivants, le géniteur des enfants est normalement leur père. La règle d'alliance autorisée est celle de la monogamie, c'est-à-dire qu'un homme n'a le droit d'épouser qu'une seule femme et qu'une femme n'a le droit d'épouser qu'un seul homme. Le mariage est l'union légale entre les conjoints. Or, l'anthropologie montre que le modèle occidental n'est pas universel et que d'autres règles d'alliance existent dans d'autres sociétés. Le modèle occidental d'alliance a également évolué avec l'apparition du Pacs (pacte civil de solidarité) et la montée de l'union libre.

Aurélie Talon-Hallard, Nathan, 2006.

DOCUMENT 2

• Chez les Yoruba du Nigeria, une femme de haut rang épouse en la dotant une autre femme, à laquelle un homme étranger fera des enfants la femme noble deviendra alors le « père » des enfants. Chez les Nuer du Soudan, une femme stérile, est considérée comme un homme et est traitée comme « oncle paternel ». Elle va recevoir à ce titre une part des dots versées pour ses nièces, les filles de ses frères. Elle dispose alors d'un capital pour payer une dot pour une jeune fille qu'elle épouse légalement. Elle choisit ensuite un homme, un étranger pauvre, pour cohabiter avec son épouse et engendrer des enfants. Mais les enfants seront ceux de la femme stérile puisque c'est elle qui a payé la dot. Son épouse l'appelle « mon mari », lui doit obéissance et respect, et la sert comme elle servirait son véritable mari. Il est exclu de voir dans ces unions une forme particulière d'homosexualité féminine.

D'après C. Rivière, Introduction à l'anthropologie, Les fondamentaux, 1999.

• Chez les Tibétains, lorsque l'aîné de plusieurs frères a pris légalement une femme, celle-ci épouse successivement chacun des frères de son mari à intervalles réguliers d'une année. Les enfants sont attribués à l'aîné ils l'appellent « père » et appellent « oncle » les autres maris de la mère. On parlera de polyandrie pour qualifier l'union d'une femme avec plusieurs hommes.

Chez les Senufo de Côte d'Ivoire, chacun des conjoints reste dans sa famille d'origine. Le soir venu, les maris partent rejoindre à tour de rôle leurs différentes épouses, mais ils ne résident jamais avec elles et les enfants qu'ils en ont eus. Cette forme d'alliance, d'un homme avec plusieurs femmes, s'appelle la polygynie. Ces deux exemples illustrent la polygamie, c'est-à-dire l'union d'une personne avec plusieurs conjoints.

D'après E Héritier, « Les mille et une formes de la famille », Le Monde, 24 décembre 1975.

Document 3

Tout comme le couple, la famille et la parenté proche sont aujourd'hui confrontées à la multiplication des modèles domestiques, qui échappent au cadre institutionnel du mariage monogame et de la cellule parents-enfants. Un adolescent sur quatre, en France, n'est pas élevé par ses deux parents légaux. Il s'ensuit que les relations de parenté directe présentent des contenus variés. Florence Weber, sociologue, montre que la « parentalité » se décline aujourd'hui sur plusieurs registres : la filiation naturelle, la filiation légale, la parenté quotidienne (résidence commune), et la parenté pratique (obligations et sentiments). Deux ou trois de ces dimensions peuvent être disjointes. Ainsi, elle rapporte le cas d'une jeune fille qui, portant le nom d'un ex-mari de sa mère, est en réalité la fille d'un amant de celle-ci et fut élevée par un autre compagnon de sa mère.

Lequel des trois considère-t-elle comme son père ? Son père légal est mort prématurément, et elle ne l'a pas revu. A ce moment, elle a voulu connaître son géniteur, qui lui a proposé de la reconnaître. Mais elle n'a pas donné suite ; le seul qu'elle appelle « papa » est l'homme qui l'a élevée, sans la prendre en charge, dont elle aurait voulu être adoptée bien qu'il ait depuis divorcé de sa mère. Elle considère la fille de cet homme comme sa sœur, mais non les enfants de son géniteur. Pour elle, l'amour de ce père « pratique » (et pauvre) est un « cadeau » qui vaut plus que les remords tardifs de son géniteur. En fait, la jeune fille a renoncé à hériter de son géniteur pour des sentiments qui ne sont pas seulement positifs : elle se sent coupable de la conduite de sa mère vis-à-vis de son amant et de son premier mari.

Nicolas Journet in *Sciences Humaines*, n°184, juillet 2007

Exercice 1

Déterminez à quel type de famille se rapporte chacun des cas suivants. Attention : il se peut que certains cas ne correspondent à aucun des types de familles, et que parfois un même cas puisse correspondre à plusieurs types de familles.

- Les types de familles : famille élargie, famille au sens étroit, famille monoparentale, famille recomposée, famille nucléaire, famille polyandrique, famille polygénique.
- Les différents cas
 - a- un couple marié vivant avec ses enfants
 - b- un homme ayant épousé plusieurs femmes et vivant avec ses enfants et ses différentes femmes
 - c- un homme vivant avec une femme déjà mère d'un enfant provenant d'un précédent mariage
 - d- un homme vivant avec une femme avec qui il a eu un enfant sans être marié, alors même que l'homme et la femme avait chacun de leur côté déjà un enfant d'une précédente union
 - e- un enfant et ses cousins
 - f- une femme élevant seuls ses deux enfants
 - g- un couple homosexuel résidant ensemble
 - h- un couple sans enfant ne résidant pas sous le même toit
 - i- un couple marié vivant ensemble et leurs parents respectifs ne résidant pas sous le même toit
 - j- un couple non marié résidant ensemble mais n'ayant pas d'enfant

Exercice 2

Complétez les phrases suivantes ou déterminez si elles sont vraies ou fausses :

- a- aujourd'hui en France, les hommes se marient en moyenne pour la première fois vers ans.
- b- aujourd'hui en France, les femmes ont en moyenne enfants au cours de leur vie.
- c- on se marie aujourd'hui globalement moins qu'en 1970 : vrai ou faux ?
- d- on divorce aujourd'hui globalement plus qu'en 1970 : vrai ou faux ?
- e- il y a actuellement, chaque année en France, environ un divorce pour quatre mariages : vrai ou faux ?
- f- le mariage reste la norme de la vie en couple : vrai ou faux ?

Document 4

... ont épousé en 1996 des hommes qui sont...	Les femmes qui sont...							Ensemble
	1	2	3	4	5	6	7	
1. Agriculteurs exploitants	56,5	2,3	0,7	1,5	1,9	2,3	1,6	1,8
2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,3	28,0	5,2	4,8	4,9	3,2	5,3	5,4
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	3,4	10,5	48,0	20,5	6,8	2,8	8,8	13,1
4. Professions intermédiaires	6,3	18,1	25,2	37,1	21,0	13,1	16,0	23,1
5. Employés	4,4	12,9	9,4	14,9	22,7	13,1	17,2	17,9
6. Ouvriers	20,2	22,8	7,4	16,8	39,0	61,5	37,7	32,5
7. Inactifs	4,9	5,4	4,1	4,4	3,7	4,0	13,4	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

- 1) Que signifient les données entourées ?
- 2) En regardant plus particulièrement la diagonale du tableau, quelle information principale peut-on en tirer ?

Document sur la répartition des tâches au sein des couples

Décomposition de la journée d'un homme actif à temps plein de 25 à 54 ans

	Total
Effectif	3 339
% (pondéré)	100
Temps de sommeil	8 h 21 mn
Temps personnel	0 h 42 mn
Temps de travail	6 h 31 mn
Temps pour les études	0 h 01 mn
Temps domestique	1 h 27 mn
Temps de semi-loisirs	0 h 41 mn
Temps de repas et de ménage	1 h 20 mn
Temps pour contacts et visites	1 h 32 mn
Temps de loisirs extérieurs	0 h 35 mn
Temps de loisirs intérieurs	0 h 35 mn
Temps de télévision	1 h 24 mn
Temps de trajets	0 h 31 mn

Décomposition de la journée d'une femme active à temps plein de 25 à 54 ans

	Total
Effectif	2 075
% (pondéré)	100
Temps de sommeil	8 h 33 mn
Temps personnel	0 h 49 mn
Temps de travail	5 h 34 mn
Temps pour les études	0 h 01 mn
Temps domestique	3 h 29 mn
Temps de semi-loisirs	0 h 13 mn
Temps de repas et de ménage	1 h 16 mn
Temps pour contacts et visites	1 h 23 mn
Temps de loisirs extérieurs	0 h 24 mn
Temps de loisirs intérieurs	0 h 30 mn
Temps de télévision	1 h 17 mn
Temps de trajets	0 h 30 mn

Temps moyen consacré aux activités domestiques par les personnes vivant en couple (1986 et 1999)

	HOMME		FEMME	
	1986	1999	1986	1999
Activités à dominante féminine				
Couture	0	0	8	9
Entretien du linge	2	2	37	28
Ménage	9	11	57	67
Soins aux enfants	6	7	34	28
Cuisine	14	14	75	69
Vaisselle	10	8	39	28
Activités mixtes				
Jeux, éducation des enfants	5	6	9	10
Courses	18	27	28	37
Soins aux animaux domestiques	6	7	4	5
Comptes et démarches	6	7	4	5
Activités à dominante masculine				
Entretien	10	8	4	3
Jardinage	25	22	9	9
Bricolage	32	41	2	5
Ensemble	143	160	320	303

Source: INSEE, Enquête emploi du temps, 1986 et 1999, données en minutes par jour.

Champ: ensemble des individus de 15 ans ou plus vivant ensemble.

- 1) Faire une phrase avec les chiffres entourés
- 2) Que met en évidence ce tableau statistique ?

